

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 43 (1981)
Heft: 5

Nachruf: Léo Gerner, Eschen FL : président d'honneur de la Section du Liechtenstein de l'ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Léo Gerner, Eschen FL

Président d'honneur de la Section du Liechtenstein de l'ASETA
Membre honoraire de l'ASETA

Monsieur Léo Gerner, le fondateur et premier président de la Section du Liechtenstein, a été inhumé le 30 janvier 1981 avec une participation très nombreuse de la population. La communauté agricole du Liechtenstein perd en lui un personnage connu bien au-delà de son entourage professionnel et des frontières de son pays.

Né en 1912 et élevé à la ferme paternelle, il reprit déjà à l'âge de 18 ans le moulin coopératif d'Eschen, activité qu'il assuma pendant 50 ans pour le compte des clients de la région. Après le décès de son père, il se chargea en outre de la gérance de l'exploitation familiale. Ces deux tâches menées de front représentaient évidemment une somme de travail peu ordinaire. Malgré cela, Monsieur Gerner trouva le temps de prêter ses services à la communauté en tant que conseiller communal, administrateur de l'Asile des vieillards d'Eschen et député du parti paysan pendant quatre périodes législatives du Landtag du Liechtenstein.

En sa qualité de meunier d'Eschen, Léo Gerner était toujours en contact avec les agriculteurs. Il connaissait leurs soucis et problèmes et était toujours prêt à leur venir en aide. De son minuscule bureau du moulin où le soussigné allait volontiers le trouver, il dirigeait la Société de secours mutuel de sa commune ainsi que l'Association laitière du Liechtenstein dont il fut président pendant de longues années.

Mais l'institution de prédilection de Léo Gerner était sans nul doute l'Association des propriétaires de tracteurs du Liechtenstein qu'il fonda en 1949 comme sous-section de celle de St-Gall. Dix ans plus tard,



cette association se mua en une section indépendante — et nullement la plus petit — de l'ASETA. Pendant 25 ans, Léo Gerner a su diriger notre section avec beaucoup de dévouement et connaissance de cause. Après sa retraite en 1974, il fut élu président d'honneur de la Section FL et, peu après, membre honoraire de l'ASETA. Il avait certainement bien mérité ces distinctions.

Nous garderons toujours un excellent souvenir de Léo Gerner. Béat Hasler

Annotation de la Rédaction: Au nom du Comité directeur et de la Direction de l'ASETA, nous réitérons à Madame Gerner et ses fils notre très sincère témoignage de sympathie. Nous remercions le cher défunt de tout ce qu'il a fait pour la Section FL et l'Association centrale en sa qualité de membre du Comité central. Tous ceux qui bénéficiaient de l'amitié de Léo Gerner lui garderont un affectueux souvenir.
Trad. H.O.